

INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

COMPLÉTEZ CE DOSSIER PAPIER (UN DOSSIER PAR ENFANT) À RETOURNER AUPRÈS DE VOTRE ÉCONOME AVANT **LE 7 JUIN 2019**.

NOUVEAU ! VOUS POUVEZ DÉSORMAIS EFFECTUER CETTE DÉMARCHE EN LIGNE SUR WWW.NICE.FR RUBRIQUE DÉMARCHES EN LIGNE.

N° de famille :

(Réservé à l'administration)

NOM enfant* :

Prénom :

École :

Date de naissance : / /

Classe à la rentrée de Septembre 2019

Maternelle Élémentaire

J'accorde à la Ville le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de reportages photographiques et vidéos

J'autorise la direction de l'Éducation et de la Jeunesse à utiliser mon adresse électronique et mon adresse postale à des fins de communication sur les différents événements et animations organisés par la Ville de Nice en faveur des familles niçoises

RESPONSABLE LÉGAL 1 (RL 1)	RESPONSABLE LÉGAL 2 (RL 2)
Civilité* <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	Civilité* <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom/Prénom* :	Nom/Prénom* :
Qualité* (mère, père, beau-père, belle-mère, tuteur, tutrice, autre) :	Qualité* (mère, père, beau-père, belle-mère, tuteur, tutrice, autre) :
Adresse* :	Adresse* :
Profession* :	Profession* :
CP, Ville :	CP, Ville :
Tél. fixe :	Tél. fixe :
Tél. portable* :	Tél. portable* :
Adresse mail* :	Adresse mail* :
Les factures sont désormais électroniques. Si vous souhaitez conserver la facture papier, cochez ici <input type="checkbox"/>	

RESTAURATION SCOLAIRE - 11H30 À 13H20	
JOURS DE PRÉSENCE :	<input type="checkbox"/> LUNDI <input type="checkbox"/> MARDI <input type="checkbox"/> JEUDI <input type="checkbox"/> VENDREDI <input type="checkbox"/> Date souhaitée du 1 ^{er} jour de cantine :/09/2019
TYPE DE MENU (1 seul choix possible):	<input type="checkbox"/> Standard <input type="checkbox"/> Sans porc <input type="checkbox"/> Sans viande
<input type="checkbox"/> PAI - Repas allergique ou autre pathologie : mise en place d'un projet individualisé (PAI) avec convention obligatoire de repas spécifiques. Pour une première mise en place ou un renouvellement, prendre contact avec la Direction de l'école qui met au point le PAI avec les différents partenaires. Après validation du PAI, il vous faudra contacter l'économe pour procéder à une inscription par formulaire papier de l'enfant.	
CHOIX DU MODE DE FACTURATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE :	
<input type="checkbox"/> RL1 100% (Nom :)	<input type="checkbox"/> RL2 100 % (Nom :)
<input type="checkbox"/> Les 2 RL 50-50 % <i>(2 signatures obligatoires)</i>	

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurants ci-dessus.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « à l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de service des accueils périscolaires municipaux et de la restauration scolaire téléchargeable sur le portail **éducation, restauration scolaire, accueil de loisirs**, rubrique "Informations" ou disponible auprès de l'économe de l'école et m'engage à le respecter.

Je certifie être à jour des paiements des factures des années précédentes, condition obligatoire pour toute réinscription aux activités scolaires/périscolaires/de restauration (art. 3.2 du règlement de service).

NICE, le *

Responsable légal 1 *

Responsable légal 2 *

Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »

NOUVEAU ! INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE !

Depuis votre compte citoyen accessible sur le site www.nice.fr, rubrique «**démarches en ligne**» connectez-vous au portail «**éducation, restauration scolaire, accueil de loisirs**». Sur le portail vous pouvez :

- Inscrire votre enfant à la restauration scolaire et garderie
- Consulter et régler vos factures

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (de préférence une facture de téléphone)
- Photocopie du dernier bulletin de salaire des parents ou autre justificatif d'emploi ou de recherche d'emploi
- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'enfant lors des activités périscolaires (à remettre à la rentrée de septembre)

FACTURATION DES REPAS

FACTURATION DES REPAS

Votre facture est mensuelle. Elle est dématérialisée ou papier selon votre choix. Elle est à régler avant la date d'échéance stipulée. La facture regroupe toutes les activités de tous vos enfants fréquentant le même groupe scolaire.

ANNULATION DE REPAS

En cas d'absence, les repas non consommés font l'objet d'une déduction, sur la facture du mois suivant, si l'un des responsables légaux avertit l'économiste de l'absence et de sa durée, la veille avant 10 heures du matin **pour le lendemain**, par internet («**portail éducation, restauration scolaire, accueil de loisirs**» depuis votre compte citoyen), ou par téléphone. **L'absence du jour n'est pas prise en compte.**

PAIEMENT DES FACTURES

Sont acceptés en règlement des factures uniquement : les prélèvements automatiques, le paiement par carte bleue sur le portail «**éducation, restauration scolaire, accueil de loisirs**» ou auprès de l'économiste, les espèces, les chèques bancaires et les CESU (uniquement pour la partie des garderies et étude du soir).

Les familles bénéficiant du **prélèvement automatique** pour les années scolaires précédentes sont automatiquement reconduites. Il n'est donc pas nécessaire de déposer de nouvelle demande à moins d'un changement de compte bancaire.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Signature du gérant

Date de remise du dossier à l'économiste :

**Mentions obligatoires*



VILLE DE NICE

Information informatique et libertés : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions dans les établissements scolaires de la ville de Nice, ainsi qu'à gérer les factures afférentes. Les données enregistrées sont conservées le temps de la scolarité de l'enfant. Elles sont réservées à l'usage de la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'au service de restauration scolaire et de vaccination de la Ville de Nice, ainsi qu'à l'Éducation Nationale (pour les seules données pertinentes au regard des missions poursuivies). Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent ; vous disposez également du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à : Mairie de Nice – Direction Éducation et Jeunesse – 24, boulevard de Cimiez « Villa Paradiso » – 06364 NICE cedex 4 ou par courriel à inscriptionscolaire@ville-nice.fr – tel : 04 97 13 56 30

INSCRIPTION ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES MATIN / SOIR

COMPLÉTEZ CE DOSSIER PAPIER (UN DOSSIER PAR ENFANT) À RETOURNER AUPRÈS DE VOTRE ÉCONOME AVANT **LE 7 JUIN 2019**.

NOUVEAU ! VOUS POUVEZ DÉSORMAIS EFFECTUER CETTE DÉMARCHE EN LIGNE SUR WWW.NICE.FR RUBRIQUE DÉMARCHES EN LIGNE.

N° de famille :

(Réservé à l'administration)

NOM enfant* :

Prénom :

École :

Date de naissance : / /

Classe à la rentrée de Septembre 2019

Maternelle Élémentaire

J'accorde à la Ville le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de reportages photographiques et vidéos

J'autorise la direction de l'Éducation et de la Jeunesse à utiliser mon adresse électronique et mon adresse postale à des fins de communication sur les différents événements et animations organisés par la Ville de Nice en faveur des familles niçoises

RESPONSABLE LÉGAL 1 (RL 1)	RESPONSABLE LÉGAL 2 (RL 2)
Civilité* <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	Civilité* <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom/Prénom* :	Nom/Prénom* :
Qualité* (mère, père, beau- père, belle-mère, tuteur, tutrice, autre) :	Qualité* (mère, père, beau- père, belle-mère, tuteur, tutrice, autre) :
Adresse* :	Adresse* :
Profession* :	Profession* :
CP, Ville :	CP, Ville :
Tél. fixe :	Tél. fixe :
Tél. portable* :	Tél. portable* :
Adresse mail* :	Adresse mail* :
Les factures sont désormais électroniques. Si vous souhaitez conserver la facture papier, cochez ici <input type="checkbox"/>	

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (cf règlement de fonctionnement) À renseigner uniquement si vous souhaitez que votre enfant fréquente l'activité dès septembre 2019		
<input type="checkbox"/> Accueil du matin (maternelle ou élémentaire) – 7h30 à 8h20	Choix du mode de facturation : RL1 100% <input type="checkbox"/> RL2 100% <input type="checkbox"/> LES 2 RL 50-50% <input type="checkbox"/>	Choix du forfait : Mois <input type="checkbox"/> Demi-mois <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Accueil du soir maternelle – 16h30 à 18h	RL1 100% <input type="checkbox"/> RL2 100% <input type="checkbox"/> LES 2 RL 50-50% <input type="checkbox"/>	Mois <input type="checkbox"/> Demi-mois <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Étude du soir élémentaire – 16h30 à 18h	RL1 100% <input type="checkbox"/> RL2 100% <input type="checkbox"/> LES 2 RL 50-50% <input type="checkbox"/>	Mois <input type="checkbox"/> Demi-mois <input type="checkbox"/>
Les changements de fréquentation sont à signaler à l'économe AVANT LE 25 DU MOIS pour prise en compte dès la facture du mois suivant, sinon, le forfait est facturé.		

• Forfait demi-mois : le forfait demi-mois des activités péri- scolaires correspond à la moitié des jours scolaires dans le mois
En cas de dépassement, un rappel demi-forfait sera facturé le mois suivant.

• La modification du choix de forfait doit s'effectuer auprès de l'économe en fin de mois pour une prise en compte au début du mois suivant.

*Mentions obligatoires



VILLE DE NICE

Information informatique et libertés : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions dans les établissements scolaires de la ville de Nice, ainsi qu'à gérer les factures afférentes. Les données enregistrées sont conservées le temps de la scolarité de l'enfant. Elles sont réservées à l'usage de la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'au service de restauration scolaire et de vaccination de la Ville de Nice, ainsi qu'à l'Éducation Nationale (pour les seules données pertinentes au regard des missions poursuivies). Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent ; vous disposez également du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à : Mairie de Nice – Direction Éducation et Jeunesse – 24, boulevard de Cimiez « Villa Paradiso » – 06364 NICE cedex 4 ou par courriel à inscriptionscolaire@ville-nice.fr – tel : 04 97 13 56 30

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES POUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'enfant lors des activités périscolaires (non nécessaire si déjà fourni pour la restauration scolaire).
- En cas de divorce, fournir la photocopie du jugement faisant apparaître le droit de garde de l'enfant (obligatoire).

LISTER ICI LES PERSONNES AUTORISÉES À RECUPERER LES ENFANTS POUR LA MATERNELLE

NOM DE LA PERSONNE AUTORISÉE	PRÉNOM	QUALITÉ	N° TELEPHONE FIXE ET PORTABLE

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurants ci-dessus.
En accord avec l'article 372-2 du code civil « à l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement des activités scolaires, périscolaires et de restauration. Il est téléchargeable sur cantines.nice.fr rubrique « Inscription », ou disponible auprès de l'économiste de l'école et m'engage à le respecter.

Je certifie être à jour des paiements des factures des années précédentes, condition obligatoire pour toute réinscription aux activités scolaires, périscolaires et de restauration (art. 3.2 du règlement de service).

NICE, le *

Responsable légal 1 *	Responsable légal 2 *
Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »	

**Mentions obligatoires*



VILLE DE NICE

Information informatique et libertés : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions dans les établissements scolaires de la ville de Nice, ainsi qu'à gérer les factures afférentes. Les données enregistrées sont conservées le temps de la scolarité de l'enfant. Elles sont réservées à l'usage de la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'au service de restauration scolaire et de vaccination de la Ville de Nice, ainsi qu'à l'Éducation Nationale (pour les seules données pertinentes au regard des missions poursuivies). Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent ; vous disposez également du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à : Mairie de Nice – Direction Éducation et Jeunesse – 24, boulevard de Cimiez « Villa Paradiso » – 06364 NICE cedex 4 ou par courriel à inscriptionscolaire@ville-nice.fr – tel : 04 97 13 56 30